

CONTRIBUTION DE L'URPS PHARMACIENS NOUVELLE-AQUITAINE AU SEGUR DE LA SANTE

JUIN 2020

Contribution de l'URPS Pharmaciens Nouvelle – Aquitaine au SEGUR de la Santé - JUIN 2020

Les élus URPS PHARMACIENS NA rappellent, en premier lieu, que, durant cette crise COVID-19, les Docteurs en Pharmacie, titulaires d'Officine sur tout le territoire de la Nouvelle – Aquitaine, leurs équipes de pharmaciens et de préparateurs, ont toujours été présents, ont assuré les permanences de service pharmaceutique et ont répondu à toutes les sollicitations des patients, de leur entourage et des autorités administratives et sanitaires. Avec le soutien de la répartition pharmaceutique et malgré les difficultés liées aux mesures de protection et de sécurité pour le personnel et la logistique matérielle, ils ont délivré ou renouvelé les traitements prescrits aux patients et permis en plus la gestion et la traçabilité de la distribution de masques aux soignants et aux malades.

L'URPS Pharmaciens Nouvelle-Aquitaine, relève que cette crise a transformé le cadre de notre exercice professionnel en lien avec le confinement et l'arrêt de nombreuses activités sanitaires. Des textes relatifs à cette période ont ainsi permis des renouvellements contrôlés de traitements chroniques, des actes de suivi de l'observance thérapeutique, un encadrement de délivrance de certains médicaments, la dispensation en ville à nos patients des traitements de rétrocession hospitalière, la préparation et la commercialisation des solutions hydroalcooliques. ...

▶▶ L'URPS demande la pérennisation des ces actes professionnels nouveaux et leur solvabilisation

Le confinement lié à la crise COVID a permis de mettre en évidence le rôle primordial des professions de santé dites du premier recours et en premier lieu, la place des équipes officinales. Le pharmacien de proximité a toujours été présent auprès des malades et de leur entourage. Nous avons redéfini le cadre des interventions à domicile du pharmacien correspondant (livraison, préparation de doses à administrer en accord avec les autres PS) :

▶▶ L'URPS demande une nouvelle politique au service des soins ambulatoires en prévoyant des financements adaptés aux besoins locaux et au suivi des malades à domicile.

Au cours de cette crise sanitaire, la réactivité des acteurs de terrains a permis la continuité des soins, tout en assurant un vrai premier recours (réassurance par téléphone, livraison à domicile). Nous avons fonctionné sur des territoires très restreints, dans un environnement basé sur des relations humaines. La pharmacie d'officine gardant porte ouverte, facilement identifiable par sa croix verte et garantissant la permanence d'accès aux soins a joué le rôle pivot d'intermédiaire essentiel entre les patients et les professionnels de santé.

▶▶ L'URPS demande que l'interprofessionnalité des infra-territoires vécue lors de cette crise soit conservée et développée, simplifiant ainsi le vécu des équipes soignantes libérales.

La distanciation physique imposée et la fermeture de nombreux cabinets médicaux ont créé une véritable explosion des téléconsultations et du télésoin. Cette situation a mis en évidence les besoins d'harmonisation et de sécurisation des standards de tous nos logiciels métiers (outil de coordination, Interconnexion, partage DMP, DP, ...) pour mieux sécuriser le suivi patient.

▶▶ L'URPS demande la mise en œuvre rapide et qualitative d'un numérique en santé de coordination

Notre place d'acteur de la Santé psychique et physique de la population doit aussi se manifester dans les actes de la prévention, du suivi et du dépistage :

- ▶▶ Recevoir et Réorienter les patients en déshérence de soins ou de Prise en charge sanitaire et/ou sociale (Victimes de violences, SDF, patients dépendants d'addictions, Fin de Vie, etc.) ,
- ▶▶ Assurer le Bilan vaccinal de nos patients et améliorer cette couverture, tant espérée pour le COVID-19 mais négligée pour les autres pathologies en étendant la vaccination en officine aux rappels de l'adulte.
- ▶▶ Développer les dépistages en officine (T.R.O.D. au delà de l'angine, Prévention AVC, ...).

Dr François MARTIAL
Président URPS Pharmaciens NA